

## Baie-Saint-Paul : Faits saillants

---

### Contexte socio-économique :

- L'économie régionale repose sur l'agriculture, la forêt et le tourisme
- Baie-Saint-Paul est la ville centre de la MRC de Charlevoix
- La plupart des infrastructures de services (hôpital, CLSC, pharmacie, etc.) de la MRC sont situées à Baie-Saint-Paul
- Infrastructures de loisirs très développées et accessibles pour l'ensemble de la population
- Activités culturelles multiples
- Aménagement du territoire très dynamique (plan directeur, travail avec des architectes spécialisés, etc.)
- Projet récréotouristique majeur en cours suscite l'intérêt de nombreux nouveaux promoteurs et fait en sorte que l'activité immobilière, économique, sociale et touristique est touchée de plein fouet

### Population : 7 290 habitants (55 % de la population de la MRC de Charlevoix)

- Population peu scolarisée
- Chômage élevé (près de 17 %) : offre d'emploi limitée (touristique ou saisonnier)
- Citoyens et intervenants locaux très dynamiques et impliqués au sein de la municipalité

### Développement durable :

- Ville très innovante et orientée sur le développement durable
  - Première municipalité au Québec à avoir adopté son Agenda 21 (grands principes mondiaux de développement durable)
  - Projet Écoresponsabilité en cours pour confirmer que le développement durable est au cœur de chacune des actions de la Ville
  - Valorisation du commerce local notamment à l'intérieur du grand projet récréotouristique par l'implantation d'un marché public offrant principalement des produits locaux

### Familles :

- Politique familiale adoptée en 2002 (MRC Charlevoix) - mise à jour amorcée en 2007-2008
  - Plusieurs initiatives mises en place pour mettre le bien-être des familles au cœur des préoccupations de la région

**Embonpoint, obésité et saines habitudes de vie :**

- Problématique : accès souvent difficile à des aliments sains (comparativement à l'omniprésence de la malbouffe)
- Population moins affectée par l'excès de poids que les habitants de la région de Québec

**Écoles :**

- 3 écoles (2 primaires et 1 secondaire) situées dans un périmètre de moins d'un kilomètre
- La commission scolaire a adopté une politique alimentaire conformément à la politique-cadre « Pour un virage santé à l'école » du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
- 2 principaux axes commerciaux entourent les écoles (périmètre < 1 km) :
  - Rue St-Jean-Baptiste : principalement des boutiques touristiques et des restaurants de type méditerranéen
  - Route 138 (Mgr de Laval) : centres d'achats, stations d'essence et nombreux restaurants offrant de la malbouffe qui se situent à environ 1 km de l'école sur cet axe
- D'avril à octobre : deux « roulottes à patate » élisent domicile à côté de l'école, soit à moins de 500 mètres de l'école secondaire et à moins de 100 mètres d'une des écoles primaires